

Ville de  
**Saint-Sauveur**



**Séance extraordinaire du conseil municipal  
7 juin 2021  
(Par vidéoconférence)  
Procès-verbal**

**SONT PRÉSENTS À DISTANCE**

M. Jean Beaulieu, directeur général  
Mme Judith Gagnon, conseillère municipale  
M. Jacques Gariépy, maire  
M. Normand Leroux, conseiller municipal  
Mme Véronique Martino, conseillère municipale  
Me Marie-Pier Pharand, greffière et directrice des Services juridiques  
Mme Caroline Vinet, conseillère municipale  
Mme Rosa Borreggine, conseillère municipale  
M. Daniel Cantin, conseiller municipal

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jacques Gariépy

La séance débute à 16 h 57

\*\*\*\*\*

- 1 Ouverture de la séance
  - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
  - 1.2 Période de questions portant sur les affaires spécifiées dans l'avis de convocation
- 2 Affaires spécifiées dans l'avis de convocation
  - 2.1 Entérinement – Terminaison d'un lien d'emploi
- 3 Varia
- 4 Levée de la séance

**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2021-06-285**

**1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Normand Leroux et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 7 juin 2021 soit adopté, tel que présenté.

## **1.2 PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES AFFAIRES SPÉCIFIÉES DANS L'AVIS DE CONVOCATION**

La séance du conseil municipal est tenue sans public. Le conseil municipal tiendra compte des questions portant sur la présente séance lors d'une séance ultérieure.

## **2 AFFAIRES SPÉCIFIÉES DANS L'AVIS DE CONVOCATION**

### **2021-06-286 2.1 ENTÉRINEMENT – TERMINAISON D'UN LIEN D'EMPLOI**

ATTENDU le rapport du directeur général et de la conseillère en ressources humaines portant sur la terminaison d'emploi de l'employé numéro 100011;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Caroline Vinet et unanimement résolu :

QUE le conseil municipal entérine la terminaison du lien d'emploi de l'employé numéro 100011, conformément aux énoncés du rapport.

## **3 VARIA**

### **2021-06-287 4 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Normand Leroux et unanimement résolu :

QUE la séance soit levée à 17 h.

Jacques Gariépy

Maire

Yan Senneville

Greffier adjoint